



## Compte rendu du conseil d'école du 21 octobre 2021 de 17h30 à 19h30

### Ordre du jour :

- *intervention des représentants du Conseil des Enfants*
- *résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves*
- *bilan de la rentrée 2021*
- *point sur le protocole sanitaire*
- *projets de l'année 2021/2022*
- *calendrier des sorties et des animations*
- *point sur le réseau REP*
- *point sur les dispositifs d'aide aux enfants*
- *bilan financier de la coopérative scolaire*
- *travaux et aménagements*
- *point sur l'A.P.E.*
- *vote du règlement intérieur de l'école*
- *présentation des exercices de sécurité*
- *questions diverses*

### Présents :

Enseignants : Mme Katy DASSONNEVILLE, Mme Christelle DESROUSSEAU, Mme Aline DIMART, Mme Catherine VERMELLE, Mme Maggy BARTEK, Mme Stéphanie CHEERE, Mme Emmanuelle DOS SANTOS, Mme Sarah MRAD, Mme Carole TURPIN, M. Pierre-Yves PIRA, Mme Camille HYVART, Mme Julie DHONDT, Mme Morganne ROEGLIERS, M. Bastien AMIRI, Mme Sandrine CHIEUX, Mme Marion BIGOT, M. Olivier DELEBECQUE, M. Philippe MARTIN.

Représentants de parents d'élèves : Mme Drifa BEHAEGEL, Mme Lila RAKEM, Mme Elise DEVULDER, Mme Anne-Sophie JOLY, Mme Cindy LENOIR, Mme Christine LEROY, M. Mohamed BOUZEKOUK, Mme Isabelle CAQUANT, Mme Laëtitia HAVÉZ, M. Jérôme COSTALONGA.

Représentant de la municipalité : Mme Delphine BLAS (*Adjointe au Maire*)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Chantal LEPOUT

Excusés : Mme Charlotte ISRAEL, Mme Ghaliya OUADA (*parents d'élèves*) M. Freddy RICHARD, Mme Anne GILLES (*enseignants*), Mme Lauriane DUFOUR (*coordinatrice REP*), Mme Delphine SAAD (*Inspectrice de l'Education Nationale*)

Secrétaire de séance : M. MARTIN

### 1) Intervention du Conseil des Enfants

Le Conseil des Enfants s'est réuni le mercredi 13 octobre. Il est représenté ce soir par Maïmouna DIARRA.

⇒ cf document joint : compte-rendu du Conseil des Enfants du 13/10/21

### 2) élections de parents d'élèves

Tous issus d'une même liste, 12 parents ont été élus. M. MARTIN souhaite la bienvenue aux nouveaux venus et remercie les « habitués » pour leur confiance et leur fidélité.

La participation aux élections est parfaitement stable : 48,95% de votants cette année (exactement le même taux de participation que l'an dernier, mais contre 49,79% en 2019, 50,3% en 2018, 58,3% en 2017, 56,2% en 2016, 59,5% en 2015, 45,5% en 2014, 41% en 2013 et 30% en 2012). Sur 478 parents inscrits sur la liste électorale de l'école, 234 se sont rendus aux urnes ou ont voté, pour la très grande majorité, par correspondance.

Les modalités de scrutin sont maintenues dans les mêmes termes l'an prochain.

### 3) bilan de la rentrée 2021

La rentrée 2021/2022 s'est bien déroulée malgré un contexte encore incertain en raison de la crise sanitaire. M. Martin précise que la liaison entre la maternelle et l'élémentaire n'ayant pas pu être menée pour éviter les brassages, les parents de CP ont été invités à accompagner leurs enfants dans les classes. Les horaires d'accueil ont été échelonnés par niveau, ce qui a permis de ne pas engendrer d'attroupement important devant les grilles le jour de la rentrée, comme l'an dernier.

L'école compte cette année une classe de moins (fermeture d'une classe à effectifs dédoublés), soit 18 classes au total, dont un dispositif Unité Locale d'Inclusion Scolaire. Elle compte aussi un enseignant spécialisé du RASED.

#### \* réunion de rentrée :

Cette année, en raison de la crise sanitaire, l'équipe n'a pas maintenu la réunion plénière de présentation, traditionnellement suivie d'un diaporama sur les temps forts de l'école. Cette année, il y a donc eu autant de réunions d'informations que de classes. M. MARTIN est intervenu dans l'ensemble des classes pour les questions d'ordre général et relatives au contexte sanitaire. Il remercie M. Jawed INSI, référent de site périscolaire, de l'avoir accompagné lors de ces réunions d'informations.

#### \* effectifs de cette année scolaire :

A ce jour, l'école compte 313 enfants (301 en classe ordinaire + 12 en ULIS), contre 318 l'an dernier (-6). Les effectifs devraient poursuivre une légère baisse l'an prochain : 72 CM2 sortants pour une arrivée de 60 CP provenant des écoles maternelles du secteur : 43 provenant de Victor Hugo et 17 de Petit Quinquin.

\* répartition des effectifs :

Classe	Effectif	Nom de l'enseignant
CP	14 élèves	Mme DASSONNEVILLE
CP	14 élèves	Mme DESROUSSEAUX
CP	13 élèves	Mme DIMART
CP	14 élèves	Mme VERMELLE
CE1	13 élèves	Mme BARTEK
CE1	13 élèves	Mme CHEERE
CE1	11 élèves	Mme DOS SANTOS
CE1	12 élèves	Mme MRAD
CE1	12 élèves	M. RICHARD
CE2	26 élèves	M. PIRA
CE2	26 élèves	Mme TURPIN
CE2/CM1	24 élèves	Mme HYVART
CM1	24 élèves	Mme DHONDT
CM1	25 élèves	Mme ROEGIERS
CM2	24 élèves	M. AMIRI
CM2	24 élèves	Mme CHIEUX
CM2	24 élèves	Mme GILLES
ULIS	12 élèves	Mme BIGOT

Les effectifs de ces classes tiennent compte des inclusions des élèves inscrits dans le dispositif ULIS que présente brièvement Mme BIGOT, son enseignante coordinatrice.

#### **4) présentation du protocole sanitaire en vigueur :**

Le protocole sanitaire de l'école a été mis à jour à la rentrée de septembre. Celui-ci était de niveau 2. Il maintient :

- le respect des gestes barrière
- le nettoyage, l'aération et la désinfection régulière des locaux et matériels
- l'accueil échelonné des élèves (2 créneaux d'accueil)
- le maintien d'un sens de circulation dans les bâtiments pour éviter les croisements de groupes
- le dédoublement des créneaux de récréation et des zonages afin de limiter les brassages par niveau
- le respect d'une distanciation physique minimale
- le port du masque obligatoire en intérieur pour les enfants dès le CP et les adultes et dans un rayon de 50 mètres autour de l'école pour les personnes âgées de plus de 11 ans

Depuis le lundi 11 octobre 2021, en raison de la baisse du taux d'incidence, le protocole est passé du niveau 2 au niveau 1, levant l'obligation du port de masque pour les élèves.

Pour l'instant, même si une souplesse est permise au niveau des brassages de groupes, le conseil des Maîtres a opté pour la poursuite des bulles sanitaires par bâtiment :

- ⇒ **Voltaire** : - bulle 1 (accueil de 8h25 à 8h30 jusqu'à 12h puis accueil de 13h45 à 13h50 jusqu'à 16h) pour les classes de CP de Mmes Dassonneville et Vermelle, de CE1 de Mme Cheere, M. Loncke et M. Richard  
- bulle 2 (accueil de 8h35 à 8h40 jusqu'à 12h10 puis accueil de 13h55 à 14h jusqu'à 16h10) pour les classes de CP de Mmes Dimart et Desrousseaux  
- bulle 3 (accueil de 8h35 à 8h40 jusqu'à 12h10 puis accueil de 13h55 à 14h jusqu'à 16h10) pour les classes de CE2 de Mme Turpin et M. Pira et de CE2/CM1 de Mme Hyvart
- ⇒ **Sévignté** : - bulle 1 (accueil de 8h25 à 8h30 jusqu'à 12h puis accueil de 13h45 à 13h50 jusqu'à 16h) pour les classes de CM2 de Mmes Chieux, Gilles et M. Amiri  
- bulle 2 (accueil de 8h35 à 8h40 jusqu'à 12h10 puis accueil de 13h55 à 14h jusqu'à 16h10) pour les classes de CE1 de Mmes Bartek et Dos Santos et de CM1 de Mme Dhondt et Mme Roegiers

Il a été envisagé de revenir à un horaire unique pour tous, mais il faut d'abord s'assurer que le taux d'incidence reste bas. S'il repasse au-delà de 50 cas pour 100.000, nous repasserions en niveau 2 avec retour du masque en intérieur pour les enfants et persistance des bulles sanitaires pour éviter les brassages entre élèves.

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas envoyer un enfant en classe en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou dans son foyer, tout comme les personnels (enseignants, agents).

- ⇒ Fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance. Il est à noter que, depuis la rentrée, aucun cas positif n'a obligé l'école à fermer une classe.
- ⇒ Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives.
- ⇒ L'an dernier, l'école a bénéficié de 2 campagnes de dépistage par tests salivaires. Pour l'instant, l'école n'a pas encore été sollicitée en ce sens.
- ⇒ L'équipe périscolaire s'appuie sur le même protocole pour une cohérence globale.
- ⇒ Le protocole préconise une limitation des regroupements importants. Nous ignorons encore si le Marché de Noël pourra se tenir dans ces conditions.

#### **5) projets de l'année 2021/2022 :**

M. MARTIN tient tout d'abord à préciser que, comme l'an dernier, la crise sanitaire aura sans doute un impact important sur la mise en œuvre de ces projets, obligeant l'équipe à annuler, reporter ou adapter certaines de ces actions :

##### **\* Projet cirque :**

- Les élèves de 2 classes de CP (Mmes Dimart et Desrousseaux) participeront au 3<sup>ème</sup> trimestre à des ateliers hebdomadaires de cirque grâce aux animateurs du Centre Régional des Arts du Cirque. Cette action sera coordonnée à un projet musical, dans le cadre du Plan Musique de la ville de Lille. Ce projet devrait aboutir à un spectacle de restitution pour les parents.
- Les élèves de CM1 vont participer à un « projet clown » au 3<sup>ème</sup> trimestre (en lien avec le CRAC de Lomme).

#### \* **Représentations théâtrales :**

- Les élèves de CM2 de M. AMIRI, Mme CHIEUX et Mme GILLES souhaitent proposer un spectacle théâtral en juin au théâtre des Tisserands.
- Les élèves des classes de CM2 et de la classe de Mme HYVART assisteront à un spectacle théâtral intitulé « Moulin Fauve » du Collectif Errances le mardi 9 novembre prochain au théâtre les Tisserands.

#### \* **Projet musique :**

- Choralomme : plusieurs classes souhaitent participer à ce spectacle choral organisé par le Denier des Ecoles Laïques de Lomme. Cette année, le thème est « mon école ».
- Plan Musique lillois :
- \* les élèves de CE1 bénéficieront de l'intervention de M. Denis BRUNELLE, d'artiste, autour d'un projet musical au second trimestre.
- \* les élèves de CP bénéficieront de cette intervention au 3<sup>ème</sup> trimestre (en lien avec le projet cirque).

#### \* **Pôle Arts et Culture :**

Partenariat privilégié avec le Palais des Beaux-Arts de Lille pour l'ensemble des classes de l'école. L'an dernier, en raison du contexte, aucune sortie au musée n'a eu lieu. D'autres lieux culturels (musées, théâtre...) seront aussi sollicités afin d'élargir l'ouverture aux arts.

Des temps forts devraient être proposés au cours de cette année scolaire afin de valoriser les productions plastiques des enfants (expositions, nuit des musées, inauguration des calicots valorisant les productions de l'an dernier sur le thème des oiseaux...)

En septembre, les enfants ont participé à une demi-journée banalisée spécialement réservée aux arts visuels. Les enfants ont réalisé dans chaque classe un fond qui servira de support pour mettre en valeur une des thématiques qui constituent l'identité de l'école selon les enfants (école fleurie, développement durable, sorties culturelles, arts, marché de Noël, kermesse...) Ces productions au nombre de 18 seront exposées dans l'école, mais aussi sur des panneaux forex qui seront installées sur les grilles extérieures de l'école et inaugurées lors de la semaine 46.

M. MARTIN remercie la Ville pour son soutien technique et ce beau projet mené dans le cadre de la semaine de l'Education de la ville de Lomme.

Plusieurs classes de l'école devraient participer à l'exposition des productions plastiques au printemps 2022 sur le thème « J'aime mon école ».

Comme l'an dernier, dans le cadre de l'accompagnement éducatif spécifique aux REP, des cycles d'arts plastiques seront proposés aux élèves volontaires, sur l'heure de l'étude chaque jeudi du 24 février au 7 avril 2022. Les ateliers seront encadrés par 8 enseignants volontaires de l'école et pourront concerner jusqu'à 102 élèves au total.

Enfin, une rencontre avec M. Olivier CAREMELLE sera sollicitée dans le cadre du renouvellement de la convention afin d'évoquer la possibilité de disposer de moyens humains et financiers (comme un budget pour des ateliers proposés en vacation au PBA...)

#### \* **Participation à des opérations caritatives :**

Comme l'an dernier, l'école souhaite s'engager dans des actions caritatives : collecte de la banque alimentaire, activités sportives du téléthon, opération de solidarité « les sourires de Noël »...

#### \* **Marché de Noël :**

En raison du contexte sanitaire, il est peu probable que cette manifestation-phare de l'école puisse être organisée cette année. Néanmoins, même si le Marché de Noël ne pouvait pas être maintenu, les bâtiments seront décorés et des actions festives seront proposées aux élèves.

#### \* **Canard du Marais et webradio (éducation aux médias) :**

Nous sommes en réflexion pour coupler cette action relative à notre journal scolaire avec le projet « Petits reporters » mené au collège Jean Jaurès. Prochaine parution début 2022. Publication commune aux maternelles Petit Quinquin et Victor Hugo.

#### \* **Projet Ecoles fleuries et jardins d'écoles :**

L'école souhaite participer pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive. Elle a déjà remporté de nombreux prix : 1<sup>er</sup> prix de la métropole lilloise, prix départementaux, prix spécial Pédagogie coopérative, prix Citoyenneté, et même un **premier prix national** en 2017. En 2021/2022, l'école participera à nouveau à cette action coopérative en lien avec l'OCCE et la fédération des DDEN. Le projet mêlera fleurissement, arts et éducation au développement durable et à la protection de l'environnement.

En lien avec la Municipalité et avec le lycée horticole de Lomme, le point d'orgue sera la poursuite de l'aménagement de nouveaux espaces végétalisés jouxtant le nouveau restaurant scolaire. M. Martin va solliciter une réunion entre les différents partenaires pour arrêter les adaptations du projet : création d'un jardin méditerranéen, plantation de fruitiers, installation de bacs potagers... Si le contexte le permet, une porte-ouverte pourrait valoriser les végétalisations et les travaux des enfants sur ce thème.

#### \* **Labellisation E3D :**

Suite aux nombreux projets réalisés par l'école en partenariat avec l'APE, le milieu associatif et les collectivités territoriales, l'école a reçu la labellisation « Etablissement en Démarche de Développement Durable » (niveau 2) afin de valoriser et développer les actions qui permettent de former le futur citoyen aux choix qui mettent en jeu le développement durable, dans sa vie personnelle et dans l'environnement dans lequel il évolue.

Lors du prochain Conseil des Elèves, il sera procédé au vote des éco-délégués. De plus, en lien avec la Maison du projet du Marais, les classes volontaires de l'école participeront au printemps prochain à des journées Propreté où les enfants se verront remettre les outils leur permettant de nettoyer l'environnement proche de l'école et participeront à un pique-nique sans déchet.

#### \* **Classes transplantées :**

- classes civiques avec le Denier des Ecoles Laïques de Lille pour Mme ROEGIERS (du 8 au 12 novembre 2021) et Mme DHONDT (du 17 au 21 janvier 2022). Merci à la Ville de Lomme pour le financement de ce beau projet.
- classe verte à Phalempin du 3 au 7 janvier 2022 pour les classes de CP de Mmes DIMART et DESROUSSEAUX
- classe transplantée pour les classes de CM2. Les enseignants attendent un retour de la Municipalité à ce sujet.
- classes transplantées au collège Jean Jaurès pour les CM2 en 2022

#### \* **Projet de prévention face aux dangers du numérique :**

M. Martin a sollicité la Municipalité en lien avec le périscolaire pour l'organisation de séances de prévention sur les risques du numérique et le cyber-harcèlement pour les classes de CM. Ce projet qui doit encore être validé par la Ville prévoit la visite d'une exposition, des interventions de gendarmes et le montage d'un spectacle de hip-hop sur ce thème.

#### \* **Fête de l'école, kermesse :**

Prévue le vendredi 24 juin 2022.

## **6) calendrier des sorties et des animations :**

*Les dates sont indicatives et sujettes à des modifications, annulations ou reports en raison du contexte sanitaire.*

### **CP :**

- \* projet cirque/musique (3<sup>ème</sup> trimestre) pour les classes de Mmes Desrousseaux et Dimart
- \* projets de liaison avec les écoles maternelles P'tit Quinquin et Victor Hugo (si les brassages inter-écoles sont autorisés)
- \* classe verte à Phalempin du 3 au 7 janvier pour les classes de Mmes Desrousseaux et Dimart
- \* sorties à la ferme pédagogique de Lomme : le 13 janvier (Mme Vermelle), le 20 janvier (Mme Dassonneville)
- \* sorties à la ferme pédagogique de Lille : le 24 septembre (Mmes Desrousseaux et Dimart), le 25 février (Mme Dimart), les 19 octobre et 9 décembre (Mmes Dassonneville et Vermelle), le 21 janvier (Mme Vermelle), 24 février et 6 mai (Mme Dassonneville)
- \* sorties en forêt de Phalempin : le 7 octobre (Mmes Desrousseaux et Dimart), les 20 janvier et 12 mai (Mme Dimart), les 14 décembre et 17 mai (Mmes Dassonneville et Vermelle)
- \* visite du parc zoologique de Lille le 4 mars pour Mmes Desrousseaux et Dimart

### **CE1 :**

- \* projet Musique au 2<sup>ème</sup> trimestre
- \* participation à la semaine du goût
- \* projet autour de la sécurité routière avec la police municipale
- \* journée Propreté et projets autour du recyclage des déchets
- \* sorties en forêt de Phalempin : le 23 novembre (Mme Mrad), les 26 novembre et 17 mai (Mme Cheere et M. Richard) et le 18 janvier (Mme Cheere)
- \* visite du parc zoologique de Lille le 8 octobre pour Mmes Bartek et Dos Santos
- \* sortie à la ferme pédagogique de Lille le 1<sup>er</sup> octobre pour Mmes Bartek et Dos Santos
- \* sortie à la ferme pédagogique de Lomme le 23 juin pour Mme Mrad
- \* sorties de découverte du Patrimoine de Lille le 18 octobre pour Mme Dos Santos et le 19 octobre pour Mme Bartek
- \* visite du Musée de la vie rurale à Steenwerck et balade en roulotte dans la campagne des Flandres au printemps

### **CE2 :**

- \* ateliers d'écriture aboutissant à la parution d'un album
- \* opération « petit-déjeuner » avec l'intervention d'une diététicienne en partenariat avec le pôle santé de la Ville
- \* visite du parc zoologique de Lille le 8 octobre pour Mme Turpin
- \* sortie en forêt de Phalempin le 23 novembre pour Mme Hyvart, le 18 janvier pour Mme Turpin
- \* sorties à la ferme pédagogique de Lomme le 31 mai (Mme Turpin)
- \* visite du jardin des plantes les 1<sup>er</sup> février, 19 mai et 24 mai pour la classe de Mme Turpin
- \* intervention par les archivistes de la MEL
- \* civic-tour pédestre et visite de l'Hospice Comtesse avec le Denier des écoles laïques de Lomme
- \* sortie au parc archéologique Asnapio de Villeneuve d'Ascq
- \* sortie au Platier d'Oye et sur la côte d'Opale en fin d'année scolaire

### **CM1 :**

- \* classes civiques en lien avec le Denier des écoles laïques :
  - du 8 au 12 novembre pour la classe de Mme Roegiers
  - du 17 au 21 janvier pour la classe de Mme Dhondt
- \* projet « clown » (1 matinée par classe et par semaine au 3<sup>ème</sup> trimestre en lien avec le CRAC de Lomme)
- \* projet de liaison avec le collège Jean Jaurès autour de l'espagnol (mise à disposition d'une assistante en espagnol)
- \* civic-tour pédestre et visite de l'Hospice Comtesse avec le Denier des écoles laïques de Lomme
- \* sortie en forêt de Phalempin le 23 novembre pour Mme Hyvart
- \* sortie de fin d'année

### **CM2 :**

- \* projet théâtral aboutissant à un spectacle en juin au théâtre des Tisserands.
- \* visite du musée de la bataille de Fromelles le 24 novembre
- \* projets de liaison avec les classes de 6<sup>ème</sup> du collège Jean Jaurès (classes transplantées au collège, mise à disposition chaque mercredi de la salle pupitre et du CDI pour les classes de CM2, projets en EMC, en espagnol autour du thème des natures mortes, en géométrie, etc...)
- \* ateliers de lecture et d'écriture avec le projet Boîte à Mots en lien avec le collège Jean Jaurès pour la classe de Mme Gilles
- \* projet autour de la sécurité routière avec la police municipale – permis cycliste
- \* projet d'écriture d'un album
- \* civic-tour pédestre dans le centre historique de Lille avec le Passeport Culturel du Denier des Ecoles Laïques
- \* classes transplantées (marché en cours) – cf questions diverses
- \* visite du musée Somme 1916 à Albert et des champs de bataille de la Somme le 10 mai
- \* sortie offerte par la Ville

**ULIS :** Les enfants d'ULIS participent aux projets de leur classe d'inclusion +

- \* projet potager
- \* sortie à la médiathèque

## **7) point sur le Réseau d'Education Prioritaire :**

Mme Lauriane DUFOUR, coordonnatrice REP, rappelle que l'école est inscrite en REP pour la sixième année et qu'elle rassemble 864 élèves, de la maternelle Victor Hugo au collège Jean Jaurès. Elle en rappelle les grands axes.

M. MARTIN rappelle les principaux éléments de plus-value apportés par ce dispositif comme par exemple :

- la création de classes supplémentaires aux rentrées 2016,2017, 2018, 2019 et 2020 permettant un nombre d'enfants moins conséquent par classe.
- le dédoublement des classes de CP en septembre 2018, puis des classes de CE1 à la rentrée 2019.
- la reconnaissance et la valorisation des actions menées en faveur de la réussite et l'épanouissement des enfants
- la priorité accordée à l'école pour bénéficier de dispositifs d'aide et d'actions spécifiques (financement d'ateliers d'arts plastiques dans le cadre de l'accompagnement éducatif, suite au succès rencontré l'an dernier...)
- des projets communs au Réseau (actions de liaison...)
- le budget majoré de la subvention annuelle allouée par la Municipalité
- une cohérence accrue du parcours de l'élève de la maternelle au collège (comité de pilotage REP)...

## **8) dispositifs d'aide aux enfants :**

### **\* activités pédagogiques complémentaires (APC) :**

Le dispositif concerne une centaine d'enfants, soit un tiers de l'effectif de l'école. Ces derniers sont suivis le soir, sur le créneau horaire de l'étude, par leur enseignant afin de leur apporter des aides au niveau des apprentissages fondamentaux, mais aussi au niveau de la méthodologie et de l'estime de soi.

### **\* intervention du RASED :**

M. DELEBECQUE informe les membres du Conseil d'Ecole qu'un cadre départemental organise le Réseau d'Aide. Un changement de pilotage a permis récemment de définir des priorités en fonction des moyens humains disponibles. Le RASED intervient auprès d'élèves qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages, suite à une demande d'accompagnement rédigée par l'enseignant. Cette intervention peut se faire sous différentes formes : ressource pour aider à l'identification des besoins et des réponses à apporter, co-interventions dans les classes, prises en charges externalisées par petits groupes... Elle concerne essentiellement le cycle 2. M. Martin rappelle que l'aide apportée est précieuse.

### **\* stages de réussite :**

Comme l'an dernier, un stage de remise à niveau a été organisé pendant les vacances d'été (du 23 au 27 août) au profit de 24 enfants du CP au CM2 présentant des fragilités en français et mathématiques. Ces 5 demi-journées de 3h sont encadrées par des maîtres volontaires. Le dispositif sera reconduit aux vacances d'automne, du 25 au 29 octobre, pour 3 groupes de 6 élèves (CP, CE1 et CM1).

### **\* interventions du coordonnateur REP :**

Mme DUFOR intervient dans certaines classes afin d'apporter un soutien à des projets spécifiques en lien avec le projet du réseau (ateliers sportifs de sensibilisation à la santé cardiovasculaire, intervention sur le thème « devenir collégien » au CM2, travail sur la gestion des émotions et des interactions sociales...)

L'équipe enseignante apprécie grandement ces interventions et remercie Mme DUFOR pour la qualité de ses travaux et de ses propositions.

### **\* mise à disposition de mobiliers et matériels « classe flexible » :**

M. MARTIN remercie vivement la Municipalité d'avoir accordé à l'école un budget conséquent (7000€) pour la doter de mobiliers et de matériels spécifiques afin d'aider à l'organisation différenciée de la classe accueillant les élèves inscrits dans le dispositif ULIS. Il s'agit également de retrouver ces équipements au sein des classes de référence pour permettre à l'élève ayant des besoins éducatifs particuliers de suivre une scolarité la plus ordinaire possible. Ainsi, ces équipements seront également présents dans les classes de l'école pour l'ensemble des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Ainsi, des assises flexibles, du mobilier flexible et du matériel pédagogique adapté ont été livrés : tabourets dynamiques, ballons d'assise, tapis de sol, vélo-pupitres, guides de lecture, guide-doigts, sabliers, poignées pour règles, matériel de manipulation... Seule une commande n'a pas encore été livrée dans son intégralité.

## **9) coopérative scolaire :**

Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, nous disposons de 12 020,26 €, soit un excédent de 3 449,34 € par rapport à l'exercice précédent. Lors de l'année scolaire 2020/2021, les produits ont été bien supérieurs aux charges. Cela s'explique surtout par les annulations des sorties et des nombreuses actions prévues.

La bonne santé financière de l'école est aussi due aux succès des manifestations et ventes organisées par l'école, mais aussi aux subventions de la Mairie (2 427 € pour cette année scolaire), de l'Association de Parents d'Elèves (1 238 € pour cette année). Nous avons aussi reçu une participation de 500 € de l'OCCE et une de 400 € pour le projet d'acquisition d'un abri de jardin dans le cadre du projet « jardins d'école ». Nous remercions vivement ces organismes pour leur soutien.

La coopérative permet de financer des sorties, des projets, du matériel... au profit de vos enfants. Grâce à une subvention municipale exceptionnelle de 7000€, la coopérative a aussi pu faire l'acquisition de mobiliers et matériels spécifiques aux classes flexibles, en faveur des élèves à besoins particuliers.

Mme GILLES, enseignante, Mme LEPOT, DDEN, et Mmes VANDERSYPE et GOALES, parents d'élèves, ont accepté d'être commissaires aux comptes auprès des mandataires de la coopérative, Mme DESROUSSEUX et M. MARTIN. Un grand merci à elles.

CHARGES		PRODUITS	
achat de produits pour cession :	2 866,00 €	vente de produits pour cession :	4 534,00 €
charges des activités éducatives :	5 719,61 €	produits des activités éducatives :	642,66 €
cotisations, assurances versées :	649,12 €	subventions :	9 427,00 €
autres charges courantes :	701,62 €	autres contributions financières :	1 238,00 €
charges exceptionnelles :	81,00 €	participations volontaires :	4 440,00 €
achat de biens durables :	7 714,97 €	Produits exceptionnels :	900,00 €
<b>total des charges :</b>	<b>17 732,32 €</b>	<b>total des produits :</b>	<b>21 181,66 €</b>

## **10) travaux et aménagements :**

### **► inventaire des travaux et aménagements effectués récemment :**

- petits travaux de maintenance dans les classes et les parties communes (serrures, fuites...)
- installation d'un coin cuisine en salle des maîtres. Au regard du faible nombre d'éléments de rangement, la coopérative la complètera en faisant l'acquisition de quelques éléments complémentaires que les ateliers municipaux acceptent de monter.
- dératissage des 2 bâtiments

### **► inventaire des travaux prévus par la Municipalité :**

- travaux d'aménagement paysager de l'espace jouxtant le restaurant scolaire en lien avec le lycée horticole. M. Martin sollicitera d'ici peu une réunion entre les partenaires par réenclencher le projet qui n'a pas pu aboutir en raison du contexte sanitaire.
- dépose des grilles corrodées aux fenêtres donnant sur les extérieurs (les travaux étaient prévus à l'été 2021, mais n'ont pas encore été effectués).
- lavage, ignifugation et refixation des rideaux (prévu en 2022)
- plan BCD : 2 agents de la médiathèque sont en train de réorganiser et de rénover la bibliothèque de l'école. Nous les remercions pour ce travail fastidieux. La BCD devrait être opérationnelle en janvier 2022.

### ► **inventaire des travaux sollicités :**

- remplacement des poubelles fixées dans les cours
- réfection des carrelages des 2 bâtiments
- installation d'un interphone reliant la grille du bâtiment Sévigné à la garderie. La grille reste ouverte pour permettre l'accès à la garderie le matin ou pendant le déroulement des études, ce qui représente un problème de sécurité. M. CAREMELLE a déjà précisé que ce type d'installation ne se faisait plus, mais que la question serait étudiée au regard de la sécurité des locaux.
- M. MARTIN souligne que les peintures intérieures des bâtiments datent d'il y a plus de 20 ans. M. Martin vérifiera auprès des services techniques que l'école figure bien sur la liste d'attente. Au regard du coût élevé, un bâtiment serait rénové par année.

### ► **point informatique :**

Dans le cadre de l'appel à projet « socle numérique » pour les écoles élémentaires, une dotation importante va concerner les écoles élémentaires de la ville : 260.000 € dont 70% financé par l'Etat. Cela permettra de finaliser la dotation de chaque salle de classe d'un écran numérique et d'un ordinateur, ainsi que d'un terminal nomade (chariot avec tablettes).

Des demandes de ressources pédagogiques numériques ont aussi été exprimées par l'équipe enseignante pour équiper ces outils. L'équipe pédagogique souhaite disposer d'un calendrier concernant ces installations, d'autant plus que l'école est inscrite cette année dans un dispositif de formation continue dans le cadre du Plan Mathématiques dont le thème est l'usage du numérique au service des apprentissages en mathématiques.

\* Le site de l'école et le blog ont été réactualisés. Il est hébergé sur le serveur de l'Inspection : [voltaire-sevigne.etab.ac-lille.fr](http://voltaire-sevigne.etab.ac-lille.fr)

\* Le succès de la page Facebook de l'école ne se dément pas et permet une grande réactivité : elle compte à ce jour 952 abonnés.

## **11) point sur l'A.P.E.**

Mme LENOIR, secrétaire de l'APE, rappelle que l'association a tenu son Assemblée Générale le 5 octobre dernier.

- **composition du Bureau :**
- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| - Présidente : Mme Katy BONTINCK  | - Vice-Présidente : Mme Elise DEVULDER       |
| - Secrétaire : Mme Laëtitia HAVEZ | - Secrétaire adjointe : Mme Ghalia OUADA     |
| - Trésorière : Mme Cindy LENOIR   | - Trésorière adjointe : Mme Anne-Sophie JOLY |

Elle remercie les 75 familles qui ont adhéré cette année et précise qu'une demande de subvention a été déposée auprès de la ville.

### ► **actions prévues (sous réserve du contexte sanitaire):**

- reprise des ventes mensuelles de viennoiseries : 360 petits pains commandés lors de la 1<sup>ère</sup> vente d'octobre
- organisation d'un loto en mars
- collectes Terracycle et Paprec - diverses collectes de récupération (papier, gourdes de compotes, tubes de colle, stylos...) La collecte de papier d'octobre a été relativement faible. Un concours de collecte pour chaque classe sera organisé la prochaine fois.
- participation au Marché de Noël (si celui-ci peut être organisé)
- vente de coquilles de Noël, goûter de Noël pour les enfants en décembre
- ventes d'objets pour la « fête des parents »
- organisation d'une « boum des CM2 » avec remise d'une calculatrice en juin
- co-organisation de la kermesse le 24 juin

Mme LENOIR se fait la porte-parole de l'APE pour remercier les parents qui contribuent à la réussite des actions de l'association.

M. MARTIN rappelle que l'an dernier, l'APE a reversé 1238 € à l'école et remercie chaleureusement les membres de l'APE et les parents qui les soutiennent et participent activement à la vie de l'école. Mme BLAS salue l'engagement des membres de l'APE.

## **12) vote du règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur de l'école voté l'an dernier est soumis à lecture et à propositions.

M. MARTIN propose une modification concernant la teneur des goûters, suite à un travail entamé l'an dernier en concertation avec Mme HOMBLE, infirmière de l'Education Nationale.

Voici le texte qu'il propose, afin de se mettre en conformité avec la volonté d'améliorer la qualité de la collation au niveau de la santé ainsi que de limiter les déchets engendrés dans le cadre de l'éducation au développement durable :

*« La collation du matin n'est ni systématique, ni obligatoire. Privilégier l'eau, les fruits, les compotes, laitages et tartines. Les produits à forte densité énergétique riches en sucre et matières grasses comme les biscuits industriels ou petits pains ne sont pas recommandés. En raison de l'engagement de l'école dans la labellisation E3D, les collations doivent se faire en générant le moins de déchets possible.*

*En raison de la brièveté de l'après-midi et dans le souci d'une meilleure hygiène alimentaire, la collation de l'après-midi n'est tolérée qu'après la fin des cours. Ainsi, les enfants fréquentant l'étude ont la possibilité de prendre un goûter pendant la récréation d'étude (avec le même type de produits) ».*

Certains membres du Conseil d'Ecole souhaitent aller jusqu'à l'interdiction des autres aliments. Il est décidé de laisser le texte dans l'état et de l'amender si les recommandations et l'organisation de goûters sans déchet ne suffisent pas.

Certains membres du Conseil d'Ecole s'étonnent que l'opération « un fruit pour la récré » ne soit plus reconduite depuis plusieurs années. M. MARTIN informe le Conseil que cette action qui permet une distribution hebdomadaire de fruits existe encore à Lille. Mme BLAS indique qu'elle va se renseigner sur la possibilité de reconduire cette action, dans la continuité de ce qui s'est fait durant de longues années à l'école et qui se justifie d'autant plus avec cette volonté d'amélioration des collations.

Le règlement est adopté à l'unanimité (avec une abstention). M. Martin rappelle que la charte de la laïcité ainsi qu'une charte internet y sont annexées. M. Martin rappelle que les parents s'engagent à respecter et à faire respecter ce règlement intérieur par leurs enfants.

## **13) sécurité**

### \* **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :**

M. MARTIN présente les deux PPMS : dispositifs de mise en sûreté des personnes permettant de faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours : - en cas de risques naturels et technologiques  
- en cas d'intrusion (risque d'attentat).

Il rappelle les bons réflexes à tenir selon le type d'alerte et présente les affichages visibles dans chaque salle.

Un exercice PPMS en cas d'intrusion a eu lieu le mercredi 20 octobre. Il a révélé les manques suivants :

- Le signal d'alerte (corne de brume) a été entendu de tous dans les 2 bâtiments, mais au regard de leur taille, il est arrivé que le signal ne soit pas entendu de tous. M. Martin va solliciter à nouveau la Municipalité pour l'installation de signaux plus efficaces et différents selon les exercices de sécurité.

- Une demande sera formulée à la Mairie afin de disposer de jeux de clés supplémentaires à destination d'éventuels personnels de remplacement pour leur permettre d'accéder et de fermer des salles, en fonction des protocoles établis.

- L'exercice s'est déroulé à un moment où l'équipe périscolaire était présente afin de faire connaître les protocoles établis.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé au cours du second trimestre.

\* **Plan Vigipirate :** M. MARTIN rappelle que nous sommes au niveau d'alerte le plus élevé, ainsi que les consignes de sécurité. Il évoque notamment les préconisations suivantes : - éviter les attroupements devant l'école  
- signaler tout comportement ou objet suspect

\* **Exercice d'évacuation en cas d'incendie :** M. MARTIN présente les résultats de l'exercice réalisé le 17 septembre 2021.

## **14) questions diverses :**

\* **problème de stationnement et de sécurité aux abords de l'école :**

Mme DEVULDER demande quel est le calendrier des aménagements des dispositifs de sécurité des piétons promis par la Ville.

Le problème du stationnement sauvage et de la dangerosité des abords de l'école pour les enfants est abordé de façon récurrente au Conseil d'Ecole depuis plusieurs années.

Une première réunion a eu lieu le 16 septembre entre la mairie, l'école et les parents élus. Un courrier signé par M. CAREMELLE, Adjoint au Maire, et Mme SAAD, Inspectrice de l'Education Nationale, a été diffusé auprès de l'ensemble des familles de l'école suite à cette réunion.

Mme BLAS confirme que plusieurs réponses seront apportées :

- installation de plots et de blocs GBA sur les trottoirs pour empêcher le stationnement sur les trottoirs sécurisant ainsi le cheminement piéton (durant les vacances d'automne)
- réaménagement du parking proche de l'école. Mme BLAS précise que des relances sont faites auprès de la MEL.
- mise en œuvre du dispositif de « rue aux écoliers » pour piétonner et sécuriser les accès à l'école aux heures d'entrées et de sorties (comme cela a déjà été mis en œuvre pour les écoles Roland-Lamartine et Curie-Pasteur).
- prévention et répression par la police municipale

Les membres du Conseil d'Ecole espèrent que ces dispositifs permettront de retrouver une ambiance apaisée près de l'école pour sécuriser les enfants et leur famille.

\* **fournitures scolaires :**

A la rentrée 2022, les fournitures scolaires seront-elles offertes aux petits Lommois, comme c'est le cas à Lille et Hellemmes ?

Mme BLAS explique que la mairie a appris ce projet en juin et que les services ont été assaillis de questions à ce sujet. Dans un souci d'harmonisation, une réunion est prévue pour faire le point. Si le budget alloué aux fournitures augmente, les enseignants solliciteront les familles à minima à ce niveau. En fonction des projets de classes et des niveaux, il y aura bien sûr des besoins différents, mais les listes sont déjà harmonisées par niveau. Un point sera fait au dernier Conseil d'Ecole à ce sujet.

\* **classes de neige au CM2 :**

A quelle date la Ville va-t-elle trancher ?

Il y aura des classes transplantées au CM2. La Municipalité souhaite donner davantage de souplesse aux équipes enseignantes pour accompagner leurs projets pédagogiques en laissant le choix entre plusieurs destinations (classe de neige, classe verte, classe vélo, classe patrimoine...). Les enseignants de Voltaire-Sévergné souhaitent poursuivre les classes de neige. Le marché étant encore en cours, ils s'inquiètent des délais de 8 semaines à respecter pour envoyer le projet pédagogique.

Mme BLAS n'a aucune information complémentaire. Elle rappelle que la Ville tient beaucoup à ces classes transplantées (la classe de neige existe depuis 1968). Elle se fera le relais auprès des services afin de solliciter un calendrier rapide.

\* **service civique universel :**

Le 2 septembre, M. Jérôme DELRUE a débuté à l'école comme volontaire dans le cadre du service civique universel. Il a été rejoint dès le 1<sup>er</sup> octobre par Mme Lawriane ROSSIGNOL. Ces personnes sont des ressources précieuses pour les missions d'assistance administrative et la contribution aux activités pédagogiques sous la guidance des enseignants.

## **Compte rendu des conseils d'élèves du 13 octobre 2021**

**Représentants des enfants présents :**

Théa LEGROS GUELUY (CPDa), Arsène MERIOT BARDEL (CPDe), Nahiya GEIRNAERT (CPDi), Aya ZABOUB (CPV), Haylie DADOUCH (CE1B), Neïssa NEGGAZI (CE1C), Mylia ROSSIE (CE1DS), Anis MAROUF (CE1M), Clarisse MOLINIER (CE1R), Mattéo IMBERT (CE2P), Liam BAUDUIN (CE2T), Zélia DEBRUYNE (CE2/CM1H), Lucie PONCHAUX ISRAEL (CM1D), Aïssam NEGGAZI (CM1R), Anis BOUHOUF (CM2A), Jeanne LEITAO DEPIERE (CM2C), Maïmouna DIARRA (CM2G), Idjahman BELAID (ULIS)

Présidente de séance : Lucie PONCHAUX-ISRAEL

Délégués élus pour le Conseil d'Ecole : Liam BAUDUIN (bâtiment Voltaire) et Maïmouna DIARRA (bâtiment Sévergné)

### **A) La cantine**

- La qualité des repas est à améliorer. On voudrait avoir le choix entre plusieurs plats. On voudrait refaire des repas à thème (par exemple, un menu américain avec hamburger et frites). Le temps d'attente est long pour les enfants qui mangent au second service. On aimerait pouvoir composer nous-mêmes un menu pour la cantine.

→ **Les remarques des enfants ont été transmises aux référents périscolaires. M. MARTIN rappelle que les menus sont élaborés avec l'intervention d'une diététicienne par la cuisine centrale de Lille. En 2018, les délégués de classe ont été invités à visiter cet équipement. Il est possible de travailler avec la diététicienne à l'élaboration d'un menu par les élèves de l'école. M. Martin en fera la demande auprès du service Restauration et logistique aux écoles.**

- Il y a beaucoup de temps libre, on voudrait avoir plus de choix de faire des activités pendant le temps du midi (jeux de société, dessin, lecture, sport, jeux collectifs, travaux manuels, jardinage...)

→ **Remarques transmises au référents périscolaires de la Ville.**

- On aimerait décorer la salle de cantine pour qu'elle soit plus belle.

→ **La demande a déjà été faite, mais la législation stricte en faveur de l'hygiène ne permet pas de décorer cet espace. M. Martin rappelle que le projet d'aménagement paysager permettra de fleurir l'espace qui fait face au restaurant et les fleurs seront très visibles depuis les baies vitrées.**

## **B) L'école, les bâtiments**

- Il faudrait refaire les peintures des murs et les carrelages des sols pour rendre l'école plus moderne et agréable.

→ **Concernant la rénovation des sols et le rafraîchissement des murs, la demande a déjà été transmise à la Municipalité. L'école est sur une liste d'attente pour cette rénovation. M. CAREMELLE, Adjoint au Maire, a déjà indiqué que le coût de rénovation des sols est estimé entre 250.000 et 300.000 €.**

- On voudrait que M. Martin décore encore plus l'école (Par exemple, décorer pour Halloween dans les couloirs des 2 bâtiments, comme pour Noël). On pourrait embellir les couloirs en affichant des productions des enfants.

→ **Beaucoup de classes affichent déjà des exposés, des affiches de la campagne électorale des délégués, des productions plastiques... devant leur salle. Les panneaux des couloirs ont été recouverts de productions plastiques, notamment avec des travaux réalisés dans le cadre de l'accompagnement éducatif ou dans le cadre du projet « j'aime mon école ».**

**Pour Noël, même s'il n'y a encore aucune certitude sur la tenue d'un Marché de Noël, l'école sera décorée. Pour Halloween, des éléments de décoration ont été installés à la demande des enfants.**

**M. Martin en profite pour informer le Conseil des Enfants que les productions d'affiches réalisées récemment par les élèves de chaque classe sur une thématique en lien avec l'identité de l'école (école fleurie, marché de Noël, etc...) ont été transmises à la Ville qui va en faire des panneaux d'affichages en forex qui seront apposés sur les grilles de l'école lors de la semaine 46. M. Martin remercie la Municipalité pour ce beau projet réalisé dans le cadre de la semaine de l'Education.**

- On remercie les parents de l'APE pour les jeux de société qui ont été offerts à chaque classe.

- On aime faire des sorties. On aimerait pouvoir retourner au musée, aller à Paris, au zoo, à la mer, visiter une classe de l'ancien temps et un centre de tri...

→ **L'an dernier, en raison du contexte sanitaire, les sorties ont été très limitées. Un contexte plus favorable permet d'organiser de nombreuses sorties, notamment dans le cadre du Plan Nature (fermes pédagogiques, forêt de Phalempin...)**

- Il n'y a pas encore de TBI dans toutes les classes.

→ **Un plan d'équipement informatique va concerner toutes les classes élémentaires. Dans le cadre du plan de relance, l'Etat finance à hauteur de 70% les nouvelles dotations informatiques. Ainsi, des TBI seront installés dans les classes qui n'en sont pas encore dotées, un site mobile avec des tablettes devrait être fourni, ainsi que des ressources logicielles pédagogiques.**

- Quand la bibliothèque sera-t-elle rouverte ?

→ **La BCD est toujours en cours de réaménagement et de réorganisation grâce à 2 intervenantes de la médiathèque dans le cadre du plan BCD de la Ville. Elle devrait être opérationnelle à partir du mois de janvier. Nous ne manquerons pas de vous inviter à son inauguration.**

## **C) Projet « Jardin d'école et développement durable »**

- On voudrait continuer à fleurir l'école et à participer au concours des écoles fleuries. On voudrait planter plus de fleurs et de plantes partout dans les cours et l'espace vert de la cantine. On voudrait refaire des plantations dans des potagers. Il y a des pneus réalisés pendant les NAP pour y planter des fleurs, mais il n'y a rien dedans.

→ **L'école a participé au concours national des écoles fleuries depuis 2015. Depuis l'an dernier, il ne s'agit plus d'un concours mais d'un projet coopératif « Jardins d'école et développement durable » auquel nous souscrivons à nouveau cette année. Des plantations auront lieu comme chaque année dans des balconnières, et l'aménagement paysager de l'espace vert jouxtant le restaurant scolaire devrait se poursuivre, en lien avec la Municipalité, les référents périscolaires qui sont associés au projet, le lycée horticole de Lomme qui met à disposition des étudiants afin d'aider à la conception et à la réalisation du site.**

**Des arbustes et une forêt de bouleaux ont déjà été plantés sur cet espace. Le projet initial prévoyait la réalisation d'une mare protégée par une haie végétale, l'installation de bacs potagers, la plantation de fruitiers et la réalisation d'un jardin de rocaille méditerranéen le long des baies vitrées du restaurant. Au regard des contraintes liées à l'inondation de la chaufferie, une nouvelle concertation doit être menée pour adapter le projet.**

**Enfin, un abri de jardin financé par la coopérative, l'OCCE, la MAE solidarité, l'APE et le Denier des écoles laïques de Lomme sera installé. Ce projet ambitieux est conditionné au contexte sanitaire et a déjà dû être reporté à plusieurs reprises.**

- On voudrait continuer à faire du recyclage, on aimerait faire une journée-propreté pour ramasser les déchets qui sont près de l'école, comme certaines classes l'an dernier. Quand refait-on un goûter sans déchet (sans emballage jetable) ?

→ **M. Martin rappelle que l'école s'est engagée l'an dernier dans une démarche de labellisation école E3D afin de valoriser et d'enrichir les nombreuses actions menées par l'école mais aussi par l'APE en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Depuis, l'école a été labellisée directement au niveau 2.**

**Le « goûter sans déchet » va être pérennisé et sera mentionné dans le règlement de l'école. M. Martin rappelle aux enfants que l'APE poursuit toujours ses opérations de collecte menées tout au long de l'année. Un point de collecte est désormais accessible par les enfants dans chacun des bâtiments pour récupérer gourdes de compotes, sachets de pains, stylos et tubes de colle, pistolets aérosols, bouchons, piles et cartouches d'encre. Merci à M. et Mme CLEMENT, anciens parents d'élèves, pour leur implication dans ce beau projet. Enfin, une collecte de papiers aura toujours lieu chaque trimestre.**

**A la demande des enfants, des journées propreté seront organisées en lien avec la Maison du Projet du Marais. Des pinces sont aussi mises à disposition des élèves dans les cours pour pouvoir prélever d'éventuels déchets.**

- Pourrait-on fabriquer et installer des nichoirs pour les oiseaux ?

→ **Des nichoirs ont déjà été fabriqués et installés dans la cour du bâtiment Voltaire.**

**Au regard du vif intérêt porté par les élèves sur ce sujet, M. MARTIN propose aux délégués si certains (CM1 et CM2) sont volontaires pour être éco-délégués. Plusieurs enfants se portent candidats, une élection aura donc lieu lors du prochain Conseil des Elèves.**

## **D) Les toilettes**

- Peut-on remettre des affiches pour rappeler de tirer la chasse d'eau ? Il y a du papier toilette dans les sanitaires, mais pas dans les cabinets. Est-il possible de mettre le papier à l'intérieur de chaque cabinet ?

→ **M. Martin rappelle que Municipalité a rénové les sanitaires dans les 2 bâtiments récemment (été 2018 côté Voltaire et été 2020 côté Sévigné). Les remarques seront transmises à la Ville et des affiches de rappel viennent d'être réinstallées pour la chasse d'eau.**

## **E) La cour**

- On voudrait que de nouveaux bancs soient installés dans les cours.

→ **Demande récurrente relayée à la Mairie.**

- On remercie la Mairie pour les arceaux supplémentaires qui permettent de poser nos vélos et trottinettes. Il en faudrait encore plus car très souvent, il n'y a plus de place.

→ **La Mairie a installé des racks supplémentaires dans les cours. En effet, ceux-ci sont bien utilisés et sont souvent insuffisants devant le nombre de vélos et trottinettes qui se sont multipliés. Une demande de racks complémentaires sera donc formulée auprès de la Ville.**

- Cela fait plusieurs fois qu'on demande des paniers de basket et des buts pour jouer au ballon.

→ **M. AMIRI a acheté un panier de basket amovible utilisé dans la cour pour ses élèves. Cet équipement amovible peu onéreux et non dangereux a beaucoup de succès auprès des élèves. A la demande des enfants, la coopérative va acheter plusieurs paniers de basket de ce type pour mettre à disposition des enfants durant les récréations.**